

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

PARAISANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS ET ANNONCES

Pour les abonnements et les annonces s'adresser au Directeur de l'Imprimerie Nationale à Moudy.

Les annonces doivent être remises à l'imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payées d'avance.

Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 75 francs.

TARIF DES ABONNEMENTS

	FRANCE	ÉTRANGER
Abonnement annuel	14.000 F	18.000 F
Abonnement semestriel	7.000 F	9.000 F
Abonnement trimestriel	3.500 F	4.500 F
Abonnement mensuel	1.166 F	1.500 F
Abonnement d'essai (3 mois)	1.000 F	1.200 F
Abonnement d'essai (6 mois)	1.800 F	2.200 F
Abonnement d'essai (1 an)	3.000 F	3.500 F
Abonnement d'essai (2 ans)	5.000 F	6.000 F
Abonnement d'essai (3 ans)	7.000 F	8.500 F
Abonnement d'essai (4 ans)	9.000 F	11.000 F
Abonnement d'essai (5 ans)	11.000 F	13.500 F
Abonnement d'essai (6 ans)	13.000 F	16.000 F
Abonnement d'essai (7 ans)	15.000 F	18.500 F
Abonnement d'essai (8 ans)	17.000 F	21.000 F
Abonnement d'essai (9 ans)	19.000 F	23.500 F
Abonnement d'essai (10 ans)	21.000 F	26.000 F

ANNONCES ET ABONNEMENTS

La ligne 100 francs

Chaque annonce séparée 100 francs

Elle n'est jamais comptée comme de 1.000 francs pour les annonces

Parution journalière : 11-00 - 12-00

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

LOI

1984

21 janvier..... Erratum à la loi n° 84-56 du 16 août 1984 modifiant certaines dispositions de la loi n° 79-56 du 25 juin 1979 modifiant le tableau des droits d'importation et d'exportation inscrits aux tarifs des douanes (J.O. n° 5025 du 15 septembre 1984) 190

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET DÉCISIONS

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

1985

20 février..... Décret n° 85-211 portant promotions et nominations dans l'Ordre national du Lion pour l'année 1984-1985 190

25 février..... Décret n° 85-212 portant promotion et nominations dans l'Ordre du Mérite pour l'année 1984-1985 193

MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES

1984

21 décembre... Décret n° 84-1505 portant transfert d'officiers d'active au Groupement national des Sapeurs-pompiers 199

21 décembre... Décret n° 84-1506 portant intégration d'un officier de réserve en situation d'activité dans le corps des officiers d'active 199

1983

8 janvier..... Décret n° 83-014 portant nomination d'un inspecteur technique 199

8 janvier..... Décret n° 83-015 portant changement de classement d'un officier 199

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

1984

10 décembre... Décret n° 84-1504 rectifiant l'article premier du décret n° 84-1313 du 31 octobre 1984 portant nomination de M. Abdoulaye Gaye en qualité de Substitut Interimaire du Procureur de la République près le Tribunal régional hors classe de Dakar 199

1985

2 janvier..... Décret n° 85-003 portant nomination des membres du Conseil supérieur de la Magistrature 190

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

1984

29 décembre... Décret n° 84-1516 portant nomination de préfets et d'adjoints au gouverneur 190

MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

1984

7 février..... Erratum au décret n° 84-1450 du 7 décembre 1984 portant approbation de l'avenant n° 2 à la convention d'établissement de la Compagnie sucrière sénégalaise (J.O. n° 5042 du 29 décembre 1984) 190

PARTIE NON OFFICIELLE

annonces 190

PARTIE OFFICIELLE

LOI

ERRATUM à la loi n° 84-65 du 16 août 1984 modifiant certaines dispositions de la loi n° 79-56 du 25 juin 1979 modifiant le tableau des droits d'importation et d'exportation inscrits au tarif des douanes (J. O. n° 5025 du 15 septembre 1984).

ANNEXE A

Page 615 :

— Mettre le terme « ex. » devant les numéros 13-02-39, 13-02-50, 13-03-01, 13-03-00, 17-01, 17-02, 22-03-20 et 25-22-01.

— Mettre ex. 28-42-10 au lieu de ex. 28-42-00
ex. 28-42-30 au lieu de ex. 28-42-00

CHAPITRE 29

Page 616 :

— Mettre les n° ex. 29-22-00 à ex. 29-45-00 sous l'accolade « destinés à l'industrie textile pour la fabrication des tissus ou des fils ».

CHAPITRE 32

— 32-05-01 à 32-05-40 *ajouter* à la fin: destinés à l'industrie textile pour la fabrication des tissus ou des fils.

CHAPITRE 33

— ex. 33-01-90 *ajouter* ou « des fils ».

CHAPITRE 38

a) ex. 38-08-00 *ajouter* destinés à l'industrie textile pour la fabrication des tissus ou des fils.

b) *Mettre* ex. 38-19-90 au lieu de ex. 38-19-00.

Page 617 :

CHAPITRE 79

— *Mettre* ex. 79-03-00 au lieu de 79-09-00.

CHAPITRE 88

— *Mettre* ex. 88-02-41 au lieu de ex. 81-02-41.

Page 620 :

ANNEXE II BIS

CHAPITRE 65

— *Mettre* 65-05-20 au lieu de 65-05-02.

CHAPITRE 73

1° *Mettre* 73-27 : toiles métalliques, grillages et treillis ... en fer ou en acier au lieu de 73-27 : poêles ou acier.

2° *Mettre* 73-36 : Poêles, calorifères, cuisinières ... en fer ou en acier et 73-37 : chaudières et radiateurs en fonte, fer, ou acier.

CHAPITRES 84 et 85

1° *Mettre* le terme ex. devant les numéros 84-18-69, 84-63, 84-65, 85-04, 85-15, 85-19, ex. 85-24 et 85-25.

2° *Mettre* 84-14-20 et 84-14-40 au lieu de 84-14-20 à 84-14-40.

3° *Supprimer* le « à 84-18-03 ».

4° Après ex. 84-63 : arbres de transmission *ajouter* « à l'exclusion de ceux repris à l'annexe 1 bis à la loi n° 79-56 ex. 84-65 : parties et pièces détachées à l'exclusion de ceux repris à l'annexe 1 bis à la loi n° 79-56.

5° Au lieu de : 85-25 : Parties et détachées, ... lire ex. 85-24 : Parties et pièces détachées.

CHAPITRE 87

— Devant le libellé des n°s 87-04 à 87-07 *mettre* l'accolade et *ajouter* à l'exclusion de ceux repris à l'annexe 1 à la loi n° 79-56.

Page 622 :

— Insérer chapitre 17.

— ex. chapitre 17 : Sucres de ce chapitre destinés à la fabrication de médicaments en Zone franche industrielle ou sous régimes suspensifs.

CHAPITRE 33

— ex. chapitre 33 : Produits de ce chapitre destinés à la fabrication de médicaments en Zone franche industrielle ou sous régimes suspensifs.

ANNEXE V

CHAPITRE 70

Page 623 :

— Préciser 70-13-20 au lieu de 70-13.

CHAPITRE 87

— *Mettre* ex. 87-02-19 et ex. 87-02-59 au lieu de ex. 87-02-19 à 87-02-59.

CHAPITRE 93

Page 624 :

— *Ajouter* à la suite des exclusions les numéros 93-06-10, 93-07-10 et 93-07-20.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET DÉCISIONS

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET n° 85-211 du 25 février 1985

portant promotions et nominations dans l'Ordre national du Lion, pour l'année 1984-1985

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, GRAND MAÎTRE DE L'ORDRE NATIONAL DU LION.

Vu la Constitution;

Vu le Code de l'Ordre national du Lion;

Vu le décret n° 84-989 du 10 septembre 1984 portant répartition des contingents de décorations pour l'année 1984-1985;

Vu la déclaration du Conseil de l'Ordre dont il résulte que les promotions et nominations sont faites en conformité avec les lois, décrets et règlements en vigueur;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion;

DÉCRÈTE :

Article premier. — Sont promus au grade de Commandeur dans l'Ordre national du Lion :

Ministère des Forces Armées

M. Joseph Tavarés Da Souza, Général de Brigade, Chef d'Etat Major général des Armées, Dakar.

Ministère de la Justice

MM. Babacar Sèye, avocat à la Cour, Saint-Louis;

Bachirou Niang, président du Tribunal départemental de Thiès.

Ministère des Affaires étrangères

M. Ousmane Diène, Directeur de l'Entreprise africaine de Construction (E.A.C.) à Cotonou.

Ministère de l'Intérieur

MM. Ibrahima Diallo, commissaire de Police principal à Dakar;

Souleymane Diène, administrateur civil, Gouverneur de la Région de Ziguinchor.

Ministère de l'Economie et des Finances

MM. Ibrahima Konaté, Inspecteur des Opérations financières au Ministère de l'Economie et des Finances;

Papa Ibra Tall, Directeur de la Galerie nationale, Dakar.

Ministère de l'Education nationale

M. Déthié Diop, instituteur en retraite à Mbour.

Ministère de la Santé publique

M. Madiou Touré, docteur en Médecine, Coordinateur des Programmes O.M.S. Dakar.

Ministère de la Protection et de la Nature

M. Abdoul Oumar Fall, Directeur de la Protection et de la Nature, Dakar.

Art. 2. — Sont promus au grade d'Officier dans l'Ordre national du Lion :

Ministère des Forces Armées

MM. Birane Wane, lieutenant-colonel, Chef de Cabinet Militaire du Ministère des Forces armées, Dakar;

Amadou Tabane, commandant, Commandant la Légion de Sécurité de la Gendarmerie nationale, Dakar;

Baba Bèye, commandant, Chef de Corps du Bataillon du Service de Santé, Dakar;

Félix Lucien Taravare, capitaine, Commandant l'Escadron de la Garde présidentielle, Dakar;

Boubala Ndiaye, Président de l'Union régionale des Anciens Combattants de Diourbel.

Ministère de la Justice

MM. Ousmane Camara, Premier Président de la Cour d'Appel de Dakar;

Basile Senghor, procureur général près la Cour d'Appel de Dakar;

Amadou Bassirou Ndiaye, expert-comptable, administrateur judiciaire à Dakar.

Ministère des Affaires étrangères

M. René Michel Dieng, commis d'Administration principal à Dakar.

Ministère de l'Intérieur

MM. Abdoulaye Ndoye, commissaire de Police divisionnaire à Dakar;

Ibrahima Diawara, capitaine, Chef de la Division des Personnels à l'Etat-Major du G.N.S.P. de Dakar;

Macodou Diouf, capitaine, Chef de la Division technique et des Matériels à l'Etat-Major du G.N.S.P. de Dakar;

Ndiack Bâ, préfet de Rufisque;

Ahmet Birama Sy, sous-préfet de Ndoum, Podor;

Biram Poulho Sow, conseiller coutumier à Dakar.

Ministère de l'Economie et des Finances

MM. Babacar Ndoye, inspecteur principal des Douanes, chef de Bureau des Douanes de Dakar-Pétroles, Dakar;

Galandou Diouf, statisticien à la Direction de la Statistique, Dakar.

Ministère de la Culture

M. Massamba Dial, fonctionnaire en retraite à Dakar.

Ministère de l'Education nationale

MM. Abdourahmane Diop, inspecteur régional de l'Enseignement élémentaire, Dakar;

Momar Thioune, instituteur principal en retraite Thiès.

Ministère du Développement industriel et de l'Artisanat

M. Ibrahima Diop, administrateur Directeur général IRANSEN & SHELL, Dakar.

Ministère du Commerce

M. Mohamed El Mounir Dia, chef du Bureau du Courrier au Ministère du Commerce, Dakar.

Ministère de la Fonction publique, de l'Emploi et du Travail

M. Papa Moctar Sylla, secrétaire d'Administration, chef du Bureau des Visas au Bureau d'Etudes, Dakar.

Ministère de la Santé publique

M. Diouma Ndiaye, infirmier principal en retraite à Dakar.

Ministère du Développement social

M^{me} Gnagna Sèye, enseignante, attaché de Cabinet au Ministère du Développement social, Dakar.

Grande Chancellerie de l'Ordre national du Lion

MM. Abdoulaye Diaw, officier des Douanes en retraite à Dakar;

El Hadji Adiya Diakhaté, Directeur de société à Dakar.

Art 3. — Sont nommés au grade de Chevalier dans l'Ordre national du Lion:

Ministère des Forces armées

MM. Amidou Tounkara, capitaine à l'Inspection générale des Forces armées, Présidence de la République, Dakar;

Pierre Claver Ndione, capitaine, officier adjoint au Bataillon des Transmissions;

Paul Robert Lecomte, lieutenant, officier de Détails du 1^{er} GAS, Dakar;

Abdoulaye Thiaw, capitaine de corvette, détaché au Port autonome de Dakar;

Amadou Sédikh Diallo, lieutenant-colonel au 1^{er} Bataillon Dakar;

Amadou Lamine Diagne médecin-lieutenant-colonel à l'Hôpital principal, Dakar;

Raphaël Mané, adjudant-chef, commandant la Brigade territoriale de Rufisque;

Abdou Sané, maréchal-des-logis chef, chef de la Salle de Service de la Légion de Sécurité de la Gendarmerie nationale, Dakar;

Mansour Sougou, gendarme, chauffeur, en service au Haut Commandement de la Gendarmerie nationale, Dakar;

Paté Ndoye, agent technique médical de Santé à l'O.N.A.C. Dakar;

Koniba Sidibé, Président de l'Union régionale des Anciens Combattants de Ziguinchor;

El Hadji Diop, ancien combattant à Dakar;

Issa Mbaye, chef électricien à Dakar.

Ministère de la Justice

MM. Ismaïla Diagne, président intérimaire du Tribunal régional de Thiès;

Jim Jules Gabin Wade, commis à Dakar;

Lountang Diaoula, interprète au Tribunal régional de Ziguinchor;

Mamadou Lô, agent de service à la Cour de Sureté de l'Etat, Dakar;

Alioune Racine Kane, commis à Ziguinchor;

M^{me} Mame Madior Boye, premier vice-président du Tribunal régional de Dakar.

Ministère des Affaires étrangères

MM. Ahmed Tijane Kane, Ambassadeur du Sénégal à Pékin;

Faly Lô, secrétaire particulier, agent liquidateur au Consulat général du Sénégal à Paris, France;

Mohamed Camara, chef du Bureau du Personnel au Ministère des Affaires étrangères;

M^{me}. Mame Khady Diouf épouse Rodriguez-Drigui, secrétaire sténodactylographe au Ministère des Affaires étrangères, Dakar.

Ministère de l'Intérieur

MM. Souleymane Diagne, commis d'Administration à Dakar;

Baba Yaradou, commissaire de Police principal, chargé du Commissariat;

Doudou Mbodji Fara Guédel, conseiller coutumier à Kaolack;

Thierno Mody Ndiaye, conseiller coutumier à Gandiaye;

Mamadou Ibrahima Diallo, officier de Police principal à Dakar;

Alioune Lèyé, officier de paix à la D.A.F. Dakar;

Ibrahima Diop, préfet de Dagana;

El Hadj Malick Ndiaye, sous-préfet de Tanghori, Bignona;

Babacar Diouf, chef de village de Somone, Mbour;

Doro Sy, préfet du Département de Kaffrine;

Mamadou Diouf, sous-préfet de Mbédiène;

Abdou Nango Guèye, agent d'Administration de C.E. à Louga;

Papa Gallo Sarr, agent d'Administration à Louga;

Amadou Alassane Bâ, officier de Police commissionné, chef comptable, Dakar;

M^{me}. Aminata Cissé, surveillante de prison à Saint-Louis;

M. Abdoulaye Tacko Diop, conseiller coutumier à Louga.

Ministère de l'Economie et des Finances

MM. Moutar Dioury, Directeur général des Impôts et Domaines, Dakar;

Souleymane Soumaré, chauffeur à Dakar;

Papa Khalifa Badiane, journaliste, conseiller de Presse au M.E.F., Dakar;

Demba Samba Diallo, inspecteur des Impôts et Domaines;

Papa Ousmane Guèye, ingénieur géographe à la Direction du Cadastre, Dakar;

Mamadou Dieng, chauffeur à la Direction du Budget au M.E.F., Dakar;

Mohamed Moustapha Diop, secrétaire comptable M.E.F., Dakar;

Aly Dieng, ingénieur du Cadastre, chef de la Division des Etudes générales de la Direction du Cadastre, Dakar.

Ministère de l'Équipement

M. Abdoulaye Diouf, Directeur général du Port autonome de Dakar;

MM. Momar Talla Samb, technicien supérieur des Travaux publics;

Idrissa Dione, commis à la Direction générale des Travaux publics, Dakar;

El hadji Babacar Ndiaye, ouvrier des Travaux publics à Dakar;

Amadou Balla Diagne, ingénieur de l'Aviation civile Dakar.

Ministère de la Culture

MM. Mor Sadio Niang, Directeur du Centre culturel africain de Kaolack;

Thierno Faty Sow, cinéaste à Thiès.

Ministère de l'Enseignement supérieur

M. Cheikh Ben Ibrahima Sène, inspecteur adjoint de l'Enseignement élémentaire, secrétaire général de l'E.N.A.E.S., Dakar;

M^{me} Nanette Senghor, épouse Mbaye, Directeur de Cabinet au Ministère de l'Enseignement supérieur, Dakar.

Ministère de l'Éducation nationale

MM. Saliou Faye, Directeur de la Télévision scolaire, Dakar;

Salif Biaye, instituteur principal de C.E. à Dakar;

Babacar Senghor, chef du Service des Bourses et des Œuvres scolaires au M.E.N., Dakar;

Saliou Mangane, conseiller technique au Ministère de l'Éducation nationale, Dakar;

Idrissa Bèye, inspecteur départemental du Grand-Dakar II, Dakar;

Yérin Codé Mbodj, professeur de C.E.G., Chargé de Mission au Ministère de l'Éducation nationale, Dakar;

El hadji Malick Mbengue, inspecteur de l'Enseignement élémentaire à Kaolack;

Ananias Carvalho, directeur de l'Ecole de Léona à Ziguinchor;

El hadji Abdoul Hamid Ngom, instituteur à l'Inspection de l'Enseignement élémentaire de Kaolack commune;

Amadou Fall, chef du Service des Personnels au Ministère de l'Éducation nationale, Dakar;

M^{me} Ketty Kane, professeur retraitée à Dakar;

Rokhaya Dioury, institutrice détachée aux CON-FMEJS, Dakar.

Ministère du Plan et de la Coopération

MM. Mamadou Lamine Ane, aménagiste adjoint au Ministère du Plan et de la Coopération;

Cheikh Tidiane Cissé, ingénieur des Travaux de Planification, Dakar.

Ministère du Développement rural

MM. Ousmane Ndoye, agent technique principal de la Coopération à Kolda;

Alassane Diawara, instituteur, Attaché de Cabinet au Secrétariat d'Etat à la Pêche maritime, Dakar;

Amadou Sow, chauffeur à la S.A.E.D.

Malick Samb, S.A.E.D., Saint-Louis.

*Ministère du Développement industriel
et de l'Artisanat*

MM. Youssouph Diaté, administrateur civil, inspecteur des Affaires administratives et financières au M.D.I.A., Dakar;

Yamar Fall, Directeur général des Phosphates de Thiès;

Doudou Diagne Diané, inspecteur des Douanes, Directeur de Cabinet au Ministère du Développement industriel et de l'Artisanat;

Ministère de la Recherche scientifique et technique

MM. Ousmane Guèye, chef d'atelier menuiserie à Bambey;

Abdel Kader Ndiaye, chef de la Division Reprographie.

Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat

MM. Madieyna Diouf, Directeur de Cabinet au Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat;

Sevdou Bâ, surveillant des Travaux publics à Kaolack;

Mamadou Amadou Ly, Président Directeur général de la SICAP, Dakar;

Yaya Moussa Sow, chauffeur au Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Ministère du Commerce

M. Fauzie Layousse, commerçant à Rufisque;

*Ministère de l'Information et
des Télécommunications*

MM. Abdoulaye Ciss, agent de service au MITRA, Dakar;

Babacar Sène, chef du personnel au MITRA, Dakar;

Ndakhté Doip, agent comptable particulier à l'O.R.T.S., Dakar;

Doudou Diallo, chef de la Division technique Télévision Radio électrique au Centre émetteur de Rufisque;

Alassane Fall, chef de Fabrication à Dakar.

*Ministère de la Fonction publique,
de l'Emploi et du Travail*

MM. Ousmane Mbodj, contrôleur du Travail;

Djibril Ngom, conseiller technique au Secrétariat d'Etat à l'Emploi, Dakar;

Sidy Sow, commis d'Administration à la Direction de la Fonction publique;

Ministère de la Santé publique

MM. Alassane Wade, professeur agrégé en médecine à Dakar;

Amadou Dia, médecin militaire, Directeur de l'Hôpital de Saint-Louis;

Daouda Diouf, docteur en médecine à Dakar;

M^{me}. Ndèye Dieynaba Mbodj épouse Fall, pharmacienne d'Officine Dakar.

Ministère du Développement social

MM. Abdou Sow, chauffeur mécanicien au Ministère du Développement social, Dakar;

Ismaël Diop, assistant social au Ministère du Développement social, Dakar;

M. Ibnou Abass Sow, inspecteur de l'Animation au Ministère du Développement social, Dakar.

Ministère de l'Hydraulique

MM. El Hadji Oumar Touré, mécanicien, chef de garage, Dakar;

Mamadou Thiam, chauffeur au Ministère de l'Hydraulique;

Youga Bâ, agent de service à Dakar.

Ministère de la Jeunesse et des Sports

MM. Emmanuel Sobel Diouf, instituteur à Fadiouth;

Ernest Discacciati, pharmacien biologiste, Directeur du Laboratoire d'Analyses médicales Discacciati, Dakar;

Alioune Badara Diagne, Directeur du C.D.E.P.S. de Pikine, Dakar;

Adolphe Dali Sow, commis d'Administration principal, gestionnaire au Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Ministère de la Protection de la Nature

MM. Etienne Manga, chef Inspection forestière de Kaolack;

Ianding Sané, agent technique des Eaux et Forêts à Ziguinchor.

*Grande Chancellerie de l'Ordre national
du Lion*

MM. Madany Ndiaye, éditeur à Dakar;

Alpha Bâ, Assurances SONAM à Dakar;

El Hadji Daouda Diallo, opérateur économique;

M^{me}. Rokhèya Diène, secrétaire de direction à Dakar;

MM. Sidy Basse, commerçant à Dakar;

Issam Fazah, pharmacien biologiste à Dakar.

Art 4. — Les Ministres et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 25 février 1985.

Abdou DIOUF.

DÉCRET n° 85-212 du 25 février 1985

portant promotions et nominations dans l'Ordre du Mérite,
pour l'année 1984-1985

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, GRAND MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU LION.

Vu la Constitution;

Vu le décret n° 71-652 du 9 juin 1971 réglementant l'Ordre du Mérite;

Vu le décret n° 84-989 du 10 septembre 1984, portant répartition des contingents de décorations pour l'année 1984-1985;

Vu la déclaration du Conseil de l'Ordre dont il résulte que les promotions et nominations sont faites en conformité avec les lois, décrets et règlements en vigueur;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion;

DECRETE :

Article premier. — Sont promus au grade de Commandeur de l'Ordre du Mérite :

Ministère des Forces armées

MM. Almamy Tamba, colonel, chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre, Dakar;

Amadou Mbaye, capitaine, commandant l'Escadron de Protection de la Gendarmerie nationale, Dakar.

Ministère de l'Intérieur

M. Yaya Diarra, greffier en chef du Tribunal régional de Dakar.

Ministère de l'Intérieur

M. Momar Talla Lô, adjudant-chef, Chef de Centre de Secours des Sapeurs-Pompiers de Kaolack.

Ministère de l'Economie et des Finances

M. El Hadji Malick Guèye, analyste programmeur en retraite à Dakar.

Ministère de l'Education nationale

M. Oumar Ngalla Diagne, instituteur principal de classe exceptionnelle à l'Ecole Biscuiterie;

M^{me} Salimata Diallo, épouse Kâne, institutrice en retraite à Saint-Louis.

Ministère du Développement Industriel et de l'Artisanat

M. El hadji Moumar Talla Bèye, comptable à la SOSE-PRA, Dakar.

Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat

M. Alié Diène Diaw, commis d'Administration, gestionnaire à Dakar.

Ministère de la Santé publique

M. Amadou Sall, technicien médical spécialisé en administration et comptabilité.

Ministère du Développement social

M. Sanor Diouck, enseignant, chef de cabinet au Ministère du Développement social, Dakar.

Grande Chancellerie de l'Ordre national du Lion

MM. Samir Kabaz, avocat à la Cour;

Ibrahima Mahmoud Diop, marabout à Kaolack.

Art. 2. — Sont promus au grade d'Officier dans l'Ordre du Mérite:

Ministère des Forces armées

MM. Sidy Bouya Ndiaye, lieutenant-colonel à l'Etat-Major particulier de la Présidence de la République, Dakar;

Daouda Seck, capitaine, Major du Bataillon de Travaux du Génie, Bargny;

Moussa Traoré, maître principal, chef de Service Manœuvre à la Marine nationale, Dakar;

Adama Faye, capitaine, chef de Division à la Direction des Personnels militaires et de la Mobilisation, Dakar;

Abdou Sarr, gendarme à l'Escadron de la Garde présidentielle, Dakar.

Ministère de la Justice

MM. Meissa Diouf, conseiller à la Cour d'Appel de Dakar;

Mouhamadou Moustapha Thiam, notaire à Dakar;

Mamadou Moustapha Ndiaye, secrétaire-dactylographe à Dakar;

M. Hady Fall, chef du bureau du Courrier au Ministère de la Justice, Dakar.

Ministère des Affaires étrangères

MM. Souleye Wade, secrétaire-dactylographe au Ministère des Affaires étrangères;

Tidiane Lô, premier secrétaire à l'Ambassade du Sénégal à Libreville;

Sidy Diop, agent de service à la D.A.J.C. au Ministère des Affaires étrangères.

Ministère de l'Intérieur

MM. Amadou Bamba Guèye, agent de service à la Gouvernance de Thiès;

Mamadou Mansour Ndiaye, préfet du Département de Ziguinchor;

M^{me} Marie Claire Faye, épouse Diatta, secrétaire-sténodactylographe à la Gouvernance de Thiès.

Ministère de l'Economie et des Finances

MM. Amadou Moustapha Sow, analyste-programmeur à Dakar;

Maguette Sow, menuisier, chef d'entretien à Dakar;

Serigne Thialao Fall, contrôleur du Trésor principal à Thiès;

M^{me} Absa Guèye, secrétaire-sténodactylographe au M. E.F. Dakar.

Ministère de l'Equipe-ment

MM. Abdoul Kader Diop, ouvrier-surveillant des Travaux publics à Tambacounda;

Ousmane Diouf, commis au Bureau de Liaison à Dakar;

Malick Sène, chauffeur au Ministère de l'Equipe-ment.

Ministère de la Culture

M. Oumar willane, poète, écrivain à Dakar;

M^{me} Jacqueline Lemoine, artiste à Dakar.

Ministère de l'Enseignement supérieur

M. Abdoulaye Diop, chauffeur au Ministère de l'Enseignement supérieur, Dakar.

Ministère de l'Education nationale

MM. Ibrahima Diop, instituteur, Directeur d'école à Rufisque;

Ibrahima Fall, professeur de C.E.S. Directeur du C.E.S. Diéry Fall, Bambey;

Assane Marokhaya Sambe, historien à Dakar;

Oumar Fall, inspecteur de l'Enseignement en retraite à Saint-Louis;

Alioune Macoumba Diop, instituteur à l'Ecole normale régionale, Saint-Louis;

Ministère du Développement rural

MM. Tabaski Ndiaye, chauffeur-mécanicien à Dakar;

Achille Maboudou, agent d'Administration à Dakar.

Ministère du Développement industriel et de l'Artisanat

M. Ousmane Fall, Président-Directeur général de la S.A.R.

*Ministère de la Recherche scientifique
et technique*

M. Abdoulaye Guèye, commis expéditionnaire à Dakar.

*Ministère de la Fonction publique,
de l'Emploi et du Travail*

M^{me} Ndèye Meïssa Ndiaye, épouse Bèye, secrétaire-sténotypiste à la Direction du Travail et de la Sécurité sociale, Dakar.

Ministère de la Santé publique

M. Daouda Ndiaye, technicien supérieur de la Santé à Louga;

M^{me} Codou Fall, agent sanitaire à Dakar;

Fatou Ndiaye, agent sanitaire à Dakar.

Ministère de la Jeunesse et des Sports

M. Xavier Boissy, professeur d'I.P.S. à Dakar.

Ministère de la Protection de la Nature

M. Mamadou Mansour Ndiaye, chef projet P.A.M. à Kébémér.

Ministère des Emigrés

M. Pierre Landin De Barros, Directeur de Cabinet au Ministère des Emigrés, Dakar.

Grande Chancellerie de l'Ordre national du Lion

MM. Ibrahima Diallo, agent technique de Santé en retraite

El hadji Mamadou Thierno Baro, Thierno Barobés.

Art. 3. — Sont nommés au grade de Chevalier dans l'Ordre du Mérite.

Ministère des Forces armées

MM. Papa Malick Chimère Cissé, adjudant-chef, officier Engins du Génie, Bargny;

Maguette Diaw, adjudant-chef, trésorier du 12^e Bataillon d'Instruction Dakar-Bango, Saint-Louis;

Moctar Mbaye, adjudant-chef, major Ecole militaire de Santé, Dakar;

Maguette Mbengue, capitaine, chef de la C.D.O.C. au Bataillon de l'Intendance;

Bakary Bâ, commandant, chef d'Arrondissement à la Direction des Travaux du Génie, Dakar;

Aly, Diène adjudant-chef, laborantin au C.M.F. Dial-Diop, Dakar;

Abdoulaye Papa Tall, lieutenant-colonel, commandant l'E.N.O.A., Thiès;

Arona Cissé, adjudant-chef, au Bataillon des Travaux du Génie, Dakar;

Bakary Diatta, adjudant, instructeur à l'Ecole de Gendarmerie nationale, Dakar;

Djibril Sagna, M.D.L. chef, adjoint au commandant de Brigade du Port de Commerce, Dakar;

Aloha Mané, M.D.L. chef, instructeur à l'Ecole de Gendarmerie nationale;

Doudou Diop, M.D.L. chef en retraite à Dakar;

Papa Less Anne, gendarme à la Brigade routière de Rufisque;

Waly Diawara, gendarme à Dakar;

Serigne Diouf, vice-président de la Section des Anciens Combattants de Thiès;

MM. Henri Ngom, ancien combattant à Saint-Louis;

Doudou Fall, ancien combattant à Louga;

M^{me} Marthe Gomis, épouse Diouf, secrétaire-dactylographe à Dakar.

Ministère de la Justice

MM. Ndiaga Ndiaye Ndong, secrétaire d'Administration au Ministère de la Justice;

Mandiaye Ndiaye, greffier à la Cour de Répression de l'Enrichissement illicite;

Alcay Diouf, juge de Paix intérimaire à Bakel;

Assane Diène, huissier de Justice à Dakar;

Ibnou Niang, greffier, secrétaire en chef du Parquet de Diourbel;

Mamour Thiam Ndiaye, commis à Kaolack;

Moustapha Khaly Leye, secrétaire des greffes et parquets, Dakar.

Mamour Thiam Ndiaye, commis à Kaolack;

Moustapha Khaly Leye, secrétaire des Greffes et Parquets, de Dakar;

M^{me} Assy Thiam épouse Diop, secrétaire des Greffes et Parquets, à Diourbel;

Khadidiatou Sarr, secrétaire sténodactylographe à Dakar;

Ramatoulaye Ndiaye, secrétaire dactylographe;

Marie Thérèse Diallo, secrétaire sténodactylographe à Dakar;

Safiétou Diack épouse Diallo, secrétaire dactylographe à Saint-Louis;

Ministère des Affaires étrangères

MM. Ousmane Sy, chauffeur au Consulat général du Sénégal à Paris;

Papa Médoune Ndiaye, attaché à l'Ambassade du Sénégal au Koweït;

Babacar Bèye, chauffeur au Consulat général du Sénégal à Paris

Salio Cissé, Haut Commissaire adjoint du Sénégal à Banjul, Gambie

Birame Cissé, huissier à l'Ambassade du Sénégal au Koweït;

Mamadou Mbengue Diagne, premier secrétaire à l'Ambassade du Sénégal au Caire;

Abdoulaye Guèye, chauffeur à l'Ambassade du Sénégal à Londres;

Chérif Younouss Diaté, conseiller technique au Ministère des Affaires étrangères, Dakar;

Ibrahima Sène, chef du Bureau de Gestion de la Division des Affaires financières au M.A.E. Dakar;

Ministère de l'Intérieur

MM. Mouhamadou Mamoune Thiam, gardien de la Paix commissionné au Ministère de l'Intérieur;

Bakary Koné, officier de Paix à la B.I.P., Dakar;

Mbissane Faye, gardien de la Paix commissionné au Ministère de l'Intérieur;

Samba Dianor, officier de Paix principal au G.M.I. Dakar;

Hamady Guéda Ndiaye, brigadier-chef des gardiens de la Paix au Commissariat central de Saint-Louis;

MM. Amadou Sow, brigadier-chef des gardiens de la Paix à Dakar;

Cheikhna Ndiaye, gardien de la Paix à Dakar;

Ibrahima Fall, adjudant-chef, officier auto du G.N.S.P. à Dakar;

Ibrahima Gadiaga, chef de garde d'incendie au Centre de Secours de Thiès;

Daouda Tall, chef de garde d'incendie à la 1^{re} Compagnie, Dakar;

Mohamed EL-Habib Ndoye, gardien de prison à Dakar;

Abdoulaye Samb, chauffeur au Ministère de l'Intérieur, Dakar;

Ibrahima Ngom, brigadier-chef des gardiens de la Paix au M.INT., Dakar;

Ibrahima Faty, brigadier des gardiens de la paix au M.INT., Dakar;

Souleymane Sow, brigadier des gardiens de la Paix au M.INT., Dakar;

Reymond Bassène, brigadier des gardiens de la Paix au M.INT., Dakar;

Louis Joseph Ndione, chef jardinier à la Gouvernance de Thiès;

Souleymane Saïd Samb, gestionnaire comptable, chef du Bureau militaire à la Gouvernance de Thiès;

Mamadou Bèye, gardien de la Paix au Corps urbain de Ziguinchor;

Salif Boye, gardien de la Paix au Corps urbain de Ziguinchor;

M^{me} Bineta Diallo, secrétaire dactylographe à la Préfecture de Kafrine;

Nafi Kane, épouse Paye, secrétaire sténodactylographe au M.INT., Dakar;

Bineta Justine Lopez, secrétaire dactylographe à la Direction de l'Administration pénitentiaire, Dakar.

Ministère de l'Economie et des Finances

MM. Papa Amate Dieng, administrateur civil au Ministère de l'Economie et des Finances;

Lamine Diop, statisticien, Directeur du C.E.S.D. à Paris;

Ousseynou Sow, caissier à la Préfecture de Kafrine;

Serigne Bassirou Mbacké, storiste à Dakar.

Babacar Diop, opérateur de Saisie à Dakar;

Gorgui Faye, commis-comptable au Ministère de l'Economie et des Finances, Dakar;

Madaour Diop, chauffeur à la Direction du Budget, M.E.F., Dakar;

Gora Sène, chauffeur au Ministère de l'Economie et des Finances; „

Seydina Issa Diagne, archiviste-pointeur, commis au Ministère de l'Economie et des Finances, Dakar;

Jean Sao, agent d'Administration principal à la Direction des Impôts, Dakar;

Ada Coundoul, chauffeur à la Direction Générale des Impôts et Domaines, Dakar;

M. Baïdy Samb, chauffeur à la Direction des Domaines, Dakar;

M^{mes} Aissatou Ly, secrétaire sténodactylographe à la Direction générale des Impôts et Domaines, Dakar;

Ramatoulaye NDao, secrétaire de direction à la Direction des Recettes douanières;

Johana Lopy, secrétaire sténodactylographe à la Direction générale des Impôts et des Domaines, Dakar;

Anna Tall, secrétaire sténodactylographe au Ministère de l'Economie et des Finances, Dakar;

Rokhaya Ndiaye épouse Dial, secrétaire dactylographe à la Direction du Budget au Ministère de l'Economie et des Finances, Dakar;

Arame Ndoye, épouse Fall, secrétaire sténodactylographe au Ministère de l'Economie et des Finances, Dakar.

Ministère de l'Equipement

MM. Yaya Radiane, ingénieur des Travaux publics à Dakar;

Abdoulaye Diallo, chauffeur au Service géographique, Dakar;

Djibril Diagne, secrétaire comptable à Dakar;

Paté Sarr, agent météo principal de C.E. à Dakar;

Matouré Touré, chef de la Subdivision du Domaine portuaire, Dakar;

Daouda Sène, inspecteur à la Direction des Installations fixes à la R.C.F.S., Thiès;

Babacar Ngom, commis à Kaolack;

Papa Guèye Sarr, conducteur des Travaux à Dakar;

M^{me} Soda Faye épouse Ndiaye, secrétaire sténodactylographe à Dakar.

Ministère de la Culture

MM. Mamadou Diop, chauffeur à Dakar;

Alpha Walid Diallo, dessinateur-peintre à Dakar;

Mohamed Dieng, agent d'Administration à Dakar;

M^{me} Mame Sapé Fall, secrétaire dactylographe à Dakar.

Ministère de l'Enseignement supérieur

M. Mamadou Saïdou Bâ, intendant à Dakar;

Yéro Seydou Lom, chef jardinier à Dakar;

M^{me} Léone Le Guennic, épouse Charles, assistante sociale à Dakar;

Astou Konaré, épouse Sylla, secrétaire sténodactylographe à Saint-Louis;

Satta Tew, épouse Gaye, secrétaire sténodactylographe correspondancière au C.N.A.

Ministère de l'Education nationale

MM. Kimintang Tounkara, directeur de l'Ecole normale régionale de Saint-Louis;

Samba Fall, instituteur à l'I.N.E.A.D.E./M.E.N. à Dakar;

Amadou Alassane Bâ, instituteur principal de C.E. à Thiès;

Moussa Diop, instituteur principal à l'I.N.E.A. de Thiès;

M^{me} Bonguale Bâ, épouse Diop, secrétaire de Direction au Ministère du Commerce, Dakar;

Ministère de l'Information et des Télécommunications

MM. Amadou Djibril Diagne, contrôleur des Postes à l'O.P.T., Dakar;

Kéba Diouf, télétypiste à l'A.P.S., Dakar;

Pathé Diop, opérateur projectionniste à la Direction de l'Information, Dakar;

Mamadou Diop, surveillant au Centre Récepteur de Yeumbeul;

Pathé Koundio, agent de Service à Dakar;

Abou Gadio, gardien à Dakar;

Alabatou Sané, chef expéditeur du « SOLEIL » à Dakar;

Maboye Wade, chauffeur à l'O.R.T.S., Dakar;

M^{mes} Ernestna Lopez, secrétaire de direction au « SOLEIL », Dakar;

Sophie Sène, secrétaire dactylographe au MITRA, Dakar;

Ministère de la Fonction publique, de l'Emploi et du Travail

MM. Aldiao Guèye, commis en service à la Direction de la Fonction publique, Dakar;

Louca Mendy, agent de l'I.P.R.E.S., Dakar;

Louis André Joseph Turpin, agent à la Caisse de Sécurité sociale, Dakar;

M^{mes} Yacine Fall, épouse Bâ, secrétaire au Ministère de la Fonction publique, de l'Emploi et du Travail;

Henriette Chavez, secrétaire dactylographe à la Direction du Travail et de la Sécurité sociale, Dakar;

Ministère de la Santé publique

MM. Moussa Ndiaye, technicien supérieur en Odontologie à Dakar;

Abdourahmane Sall, technicien supérieur de la Santé publique à l'Hôpital de Diourbel;

Mamadou Niang, infirmier d'Etat à Rufisque;

Thierno Guèye, agent sanitaire à Keur-Ndiaye-Lô;

Baidy Mbengue, secrétaire d'Administration au Ministère de la Santé publique;

Kéba Diop, chauffeur à Dakar;

El hadji Amsata Sène, technicien médical à Louga;

Mamadou Ly, technicien supérieur de la Santé publique à Dakar;

Abdou Diouf, technicien médical à l'Hôpital de Fann, Dakar;

M^{mes} Maguette Diop, infirmière principale à Dakar;

Aissatou Fall, infirmière principale de C.E. à la Maternité rurale de Pout;

Marie Hélène Sow, épouse Dieng, maîtresse sage-femme à Léona, Kaolack;

Seynabou Diop, sage-femme d'Etat à Thiès;

Louise Emma Dasylla, épouse Sylva, auxiliaire médico-sociale à Dakar;

Ministère du Développement social

M^{me} Aissatou Sow, épouse Barry, professeur, conseiller technique au Ministère du Développement social, Dakar;

Aminata Mbengue, épouse Ndiaye, maîtresse d'Economie familiale rurale à Dakar;

Marième Bâ, épouse Diop, technicienne supérieure en Economie familiale et sociale;

Yaye Toutane Ndiaye, épouse Bèye, secrétaire sténodactylographe à Dakar;

Ministère de l'Hydraulique

MM. Bocar Cissé, ingénieur G.R., Directeur de l'Hydraulique rurale, Dakar;

Aly Bâ, ajusteur à Dakar;

Bassirou Cissé, mécanicien-diéseliste, à Dakar;

Hamidou Bâ, surveillant des Travaux publics;

M^{me} Ramatoulaye Diagne, épouse Ndiaye, secrétaire dactylographe;

Ministère de la Jeunesse et des Sports

MM. Thialandou Sène, employé municipal, maçon à Dakar;

Assane Seck, chauffeur au Ministère de la Jeunesse et des Sports, Dakar;

Georges Bakhazi, agriculteur à Sébikhotane;

M^{me} Suzanne Diallo, épouse Diop, secrétaire sténodactylographe au M.J.S., Dakar;

Ministère de la Protection de la Nature

MM. Mamadou, Diallo, chauffeur, garde des Parcs nationaux, Tambacounda;

Mamadou Ndiaye, chauffeur, garde des Parcs nationaux, Tambacounda;

Mamadou Bâ, chef de Secteur au Parc national de Niokolo-Koba Tambacounda.

Ministère des Emigrés

MM. Paté Diallo, chef de Cabinet au Ministère des Emigrés, Dakar;

Amadou Mactar Niang, instituteur, attaché de Cabinet au Ministère des Emigrés, Dakar;

Ministère du Tourisme

MM. Thierno Seydou Nourou Ndongo, Directeur général de la S.I.T., Dakar;

Arona Yade, Directeur d'Exploitation de SENE-GAL SUN TRAVEL, Dakar;

Amadou Thiam, technicien du Tourisme à Dakar;

M^{me} Renée Sagna, secrétaire d'Accueil à Dakar.

Grande Chancellerie de l'Ordre national du Lion

MM. Amadou Tidiane Talla, marabout à Dakar;

Louis Lutfallah Abboud, directeur de société à Dakar;

Bassirou Ly, opérateur économique à Dakar;

El Hadji Yaya Sy, conseiller rural à Aéré Mbayés;

Mamadou Astel Niang, grand producteur agricole à Ouro-Diery;

Yéro Ndiaye, délégué de quartier à Dakar;

- MM. Tidiane Mar, agent de service à la Maison d'Education de l'Ordre national du Lion à Gorée;
 Almamy Kanté, huissier au M.E.S./M.E.N. à Dakar;
 Ibrahima Jean Sidibé, inspecteur de l'Enseignement élémentaire à l'E.N.R., Saint-Louis;
 Abdoulaye Yade, intendant à l'E.N.R. de Saint-Louis;
 Papa Sèye, Directeur de la Radio scolaire à Dakar;
 Moussa Seck, instituteur principal à Djilor, Salioum;
 Mbagnick Gorgui Sarr, inspecteur adjoint de l'Enseignement élémentaire à Kaolack;
 Mamadou Moustapha Ndao, professeur au C.E.S. Babacar Cabar Ndao de Kaffrine;
 Khar Sémou Diouf, directeur de l'Ecole de Kounghoul;
 Abdou Kébé, professeur au C.E.S. El hadji Moustapha Ndiaye à Kaolack;
 Abdourahmane Sow, inspecteur de l'Enseignement à Kaolack.
 Gorgui Massigua Sène, directeur de l'Ecole Foudiougne I;
 Babacar Fall, secrétaire particulier au M.E.S.-M.E.N. à Dakar;
 Mohamadou Diaw, menuisier à l'Ecole normale William-Ponty;
 Falaye Noël Diop, chargé de mission au M.E.N. à Dakar;
 Kéba Ndiobo Dème, instituteur à l'I.D.E.E. de Tambacounda;
 Maridian Savane Sy, instituteur principal à l'I.R.-E.E. de Tambacounda;
 M^{me} Marie Diagne, secrétaire-sténodactylographe au C.F.P.S. de Thiès.

Ministère du Plan et de la Coopération

- MM. Amadou Bâ, économiste à la Direction de la Planification, Dakar;
 El hadji Demba Diop, administrateur civil, Directeur du Financement du Plan au M.P.C.;
 M^{mes} Khadidiatou Ndiaye, secrétaire sténodactylographe au Ministère du Plan et de la Coopération, Dakar;
 Sokhna Gningue, secrétaire dactylographe au Ministère du Plan et de la Coopération;
 Sokhna Gningue, secrétaire dactylographe au Ministère du Plan et de la Coopération;
 Ndèye Dieck Kâne, secrétaire dactylographe au Ministère du Plan et de la Coopération.

Ministère du Développement rural

- MM. Papa Amath Sané, ingénieur des Travaux de Pêche à Dakar;
 Serigne Amadou Diop, intendant scolaire à Dakar;
 Charles Kabou, agent technique des Pêches à Dakar;
 Moussa Hamady Sylla, agent de service à la D.G.-P.A., Dakar;

- MM. Mohamadou Gata Bâ, chef du Service régional de l'Agriculture à Saint-Louis;
 Cheikh Kassé, docteur vétérinaire, Directeur de la Santé et des Productions animales Dakar;
 M^{me} Antonia Josepha Francisca épouse Eugène Moréira, secrétaire de Direction à la SONACOS Dakar;
 Anta Ndiaye épouse Guène, secrétaire dactylographe à Dakar;
Ministère du Développement industriel et de l'Artisanat

- MM. Omar Ben Khatab Sckhna, Directeur général de la SOSEPR, Dakar;
 Daouda Diop, inspecteur général à la SENELEC, Dakar;
 Demba Dramé, chimiste à la Direction des Mines et de la Géologie, Dakar;
 Robert Jacky, agent de service au Ministère du Développement industriel et de l'Artisanat;
 Sadio Traoré, chauffeur au Ministère du Développement industriel et de l'Artisanat.

Ministère de la Recherche scientifique et technique

- MM. Papa Sémou Niang, conseiller technique au M.R.-S.T., Dakar;
 Papa Dia Sow, technicien à l'I.T.A., Dakar;
 Alphonse Ndour, agent de service à l'I.T.A., Dakar;
 Ousmane Amadou Kâne, Directeur de l'I.T.A. Dakar;
 Moctar Touré, ingénieur agronome à Rufisque;
 Mamadou Sonko, Directeur scientifique à l'I.S.R.-A., Dakar;

Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat

- MM. Macky Sall, Directeur de l'Urbanisme et de l'Architecture, Dakar;
 Hamady Ndiobo Niang, jardinier à Dakar;
 Samba Diop dit Guèye, ouvrier des Travaux publics à Saint-Louis;
 Abdourahmane Seck, ingénieur topographe à Diourbel;
 Yoro Ifra Sow, commis à la SICAP, Dakar;
 Bakary Guèye, ouvrier des Travaux publics;
 M^{me} Amina Guèye, secrétaire à la SICAP, Dakar;
 Mame Yacine Diallo, secrétaire dactylographe à Thiès;

Ministère du Commerce

- MM. Mamadou Bâ, magasinier à la SOFIDAK, Dakar;
 Sambou Oumané Touré, administrateur civil, conseiller technique au Ministère du Commerce;
 Alioune Guèye comptable, billeteur au Ministère du Commerce;
 Papa Djibril Bâ, chef Service Prospection Vente à la SOFIDAK, Dakar;
 MM. Jean Diémé, préparateur à Dakar;
 Bassirou Ndoeye, comptable au Ministère du Commerce, Dakar;

MM. Mamadou Moustapha Thiam, administrateur civil au Ministère du Commerce, Dakar;
Yoro Khary Fall, caissier à Dakar;
Alpha Sam, opérateur économique à Dakar;
El Hadji Abdou Diagne, ouvrier spécialisé à Dakar.

Art. 5. — Les Ministres et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 25 février 1985.

Abdou DIOUF.

MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES

DECRETS portant diverses mesures concernant le personnel

Par décret n° 84-1505 en date du 21 décembre 1984 :

Article premier. — Les sous-lieutenants dont les noms suivent, sortant d'écoles de formation, sont transférés au Groupement national des Sapeurs-pompiers, avec leur grade, leur ancienneté de grade et de service à compter du 16 août 1984 :

— Alain Joseph Dia, né le 26 Avril 1961 à Ouagadougou;

— Ckeikh Amet Tidiane Tall, né le 30 12 1958 à Dakar.

Art. 2. — Le Ministre des Forces armées et le Ministre de l'Intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Par décret n° 84-1506 en date du 21 décembre 1984 :

Article premier. — L'offre de démission conditionnelle du grade, présentée par le lieutenant de réserve Assane Koné, né le 11 mai 1952 à Dakar, est acceptée.

Art. 2. — A compter du 1^{er} juillet 1984, le lieutenant Koné est intégré dans le corps des officiers d'active avec le grade de lieutenant d'Infanterie et prend rang sur la liste d'ancienneté des officiers d'active.

Art. 3. — Le Ministre des Forces armées est chargé de l'exécution du présent décret.

Par décret n° 85-014 en date du 8 janvier 1985 :

Article premier. — A compter du 1^{er} janvier 1985, le colonel Emmanuel Gomis, précédemment inspecteur technique des Armées auprès de l'Etat-Major général des Armées, est nommé inspecteur technique au Ministère des Forces armées, avec emploi à l'Etat-Major général des Armées.

Art. 2. — Le Ministre des Forces armées est chargé de l'exécution du présent décret.

Par décret n° 85-015 en date du 8 janvier 1985 :

Article premier. — Le lieutenant Mamadou Fédior, issu de l'Ecole militaire du Corps technique et administratif de Coëtquidan, classé dans le service de l'administration générale « Corps de Troupe » par décret n° 82-882 du 3 novembre 1982, ayant suivi avec succès le stage d'officier du Corps technique et administratif « Branche technique » à l'Ecole d'Application du Service des Essences, du 1^{er} septembre 1982 au 31 juillet 1983, est, à compter du 1^{er} août 1983, admis par changement de classement dans les services techniques « Service du Matériel ».

Art. 2. — Le lieutenant Mamadou Fédior conserve son ancienneté de grade et de service dans son nouveau corps.

Art. 3. — Le Ministre des Forces armées est chargé de l'exécution du présent décret.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DECRETS portant diverses mesures concernant le personnel

Par décret n° 84-1504 en date du 19 décembre 1984 :

Article premier. — L'article premier du décret n° 84-1313 du 31 octobre 1984 portant nomination de M. Abdoulaye Gaye, en qualité de substitut intérimaire près le Tribunal régional hors classe de Dakar est rectifié comme suit :

Au lieu de :

M. Abdoulaye Gaye, magistrat du 2^e groupe, 2^e grade, 4^e échelon, indice 2615, actuellement substitut intérimaire du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de 1^{re} classe de Dakar, est nommé substitut intérimaire du Procureur de la République près le Tribunal régional hors classe de Dakar, à compter du 1^{er} novembre 1984 :

Lire :

M. Abdoulaye Gaye, magistrat du 2^e groupe, 2^e grade, 4^e échelon, indice 2615, actuellement premier substitut intérimaire du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de 1^{re} classe de Dakar, est nommé premier substitut intérimaire du Procureur de la République près le Tribunal régional hors classe de Dakar, à compter du 1^{er} novembre 1984.

Art. 9. — Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, est chargé de l'exécution du présent décret.

Par décret n° 85-003 en date du 2 janvier 1985 :

Article premier. — Sont nommés membres du Conseil supérieur de la Magistrature pour une période de quatre ans, à compter du 23 décembre 1984 :

MM. Amadou Louis Guèye, Premier Président de la Cour suprême;

Menoumbé Sar, Président de Section à la Cour suprême;

Laïty Niang, Président de Section à la Cour suprême;

Ousmane Camara, Premier Président de la Cour d'Appel;

Aly Ciré Bâ, Président de Chambre à la Cour d'Appel;

Séydou Bâ, Président du Tribunal régional de Dakar;

Mody Coumba Bâ, Président du Tribunal départemental de Dakar.

Art. 2. — Sont nommés membres suppléants du Conseil supérieur de la Magistrature pour la même période :

MM. Samba Mademba Sy, Président de Section à la Cour suprême;

Papa Samba Bâ, Président de Chambre à la Cour d'Appel;

M^{me} Mame Madior Boye, Premier Vice-Président du Tribunal régional de Dakar;

M. Amadou Abdoulaye Bâ, Juge au Tribunal départemental de Dakar.

Art. 3. — Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, est chargé de l'exécution du présent décret.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DECRET n° 84-1516 en date du 29 décembre 1984 portant nomination de préfet et d'adjoints au gouverneur

Article premier. — M. Maham Diallo, administrateur civil, précédemment préfet du Département de Diourbel, est nommé préfet du Département de Kaffrine, en remplacement de M. Doro Sy, appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. — M. Mamadou Sall, administrateur civil, précédemment sous-préfet de Matem-Hoddar est nommé préfet du Département de Diourbel, en remplacement de M. Maham Diallo; appelé à d'autres fonctions.

Art. 3. — M. Amsata Sall, administrateur civil, précédemment préfet du Département de Gossas, est nommé préfet du Département de Dakar, en remplacement de M. Adama Thiam, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Art. 4. — M. Abdoulaye Diallo, administrateur civil, précédemment adjoint aux Affaires administratives auprès du Gouverneur de la Région de Louga, est nommé préfet du Département de Gossas, en remplacement de M. Amsata Sall, appelé à d'autres fonctions.

Art. 5. — M. Mamadou Dia, administrateur civil, précédemment adjoint au préfet du Département de Gossas, est nommé adjoint aux Affaires administratives, auprès du Gouverneur de la Région de Louga, en remplacement de M. Abdoulaye Diallo, appelé à d'autres fonctions.

Art. 6. — M. Aliou Fall, administrateur civil, précédemment Secrétaire général de la SENELEC, est nommé adjoint aux Affaires administratives auprès du Gouverneur de la Région de Tambacounda, en remplacement de M. Amadou Sylla, appelé à d'autres fonctions.

Art. 7. — Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

ERRATUM au décret n° 84-1450 du 7 décembre 1984 portant approbation de l'avenant n° 2 à la Convention d'établissement de la Compagnie sucrière sénégalaise (J.O. n° 5042 du 29 Décembre 1984).

Au lieu de :

Article 9. — Les dispositions de l'article 19 « Impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux », alinéas 1 et 2, sont ainsi des capitaux mobiliers sont ainsi modifiées :

Lire :

Article 9. — Les dispositions de l'article 19 « Impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux », alinéas 1 et 2, sont ainsi modifiées :

Article 13, 2° alinéa :

Au lieu de :

« La société sera exonérée jusqu'au 31 décembre 1983 de : »

Lire :

« La société sera exonérée jusqu'au 31 décembre 1988 de : »

ANNEXE I

Programme de mise en production pour la consommation nationale

Au lieu de :

Exercices
1986-1987
et suivants

Exercice
1985-1986

Exercice
1984-1985

Lire :

Exercice
1984-1985

Exercice
1985-1986

Exercices
1986-1987
et suivants

(le reste sans changement).

ANNONCES

L'Administration n'entend nullement être responsable de la tenue des annonces ou avis publiés sous cette rubrique par les particuliers.

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 1093, lot n° 65 de Léona, Saint-Louis; appartenant à M. Majhtan Guèye demeurant à Saint-Louis.

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 189 de Louga appartenant à El Hadji Assane Kébé ex commerçant à Sakal.

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 147 résultant du démembrement du titre foncier n° 8336 D.G. appartenant au Sieur El Hadji Mamadou Assane Ndoeye dont les héritiers ont fait cession à M. El Hadji Idrissa Guèye par jugement n° 521 bis du 3 juillet 1984 rendu par le Tribunal régional de Dakar.

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 317 de Louga, appartenant à M. Amadou Falilou Diop.

Etude de M^e Amadou Cissé, notaire à Saint-Louis (Sénégal)
10, rue Bourmeister

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte de la copie du titre foncier n° 791 de Saint-Louis, appartenant aux héritiers de Ibrahima Diaw.

Etude de M^e Moustapha Thiam, notaire
38, boulevard de la République, Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte des titres fonciers n° 1959 et 1960 D.G. appartenant aux sieurs Moussa Ndour et Médoune Dia.